



Déplacement du monument aux morts et aménagement de l'espace mémoriel

En accord avec les associations des anciens combattants, le monument aux morts a été déplacé par la société Domus Art, sur l'espace mémoriel (à proximité du cimetière).

La part de l'autre

C'est le nom de la sculpture réalisée par Mathieu Perié, installée sur l'espace mémoriel Angèle Brun.

Cette création originale en calcaire marbrier est l'expression de l'homme et la femme au sein de la flamme mémorielle.

C'est l'évocation de la femme géant le quotidien alors que les hommes sont au front. Cette réalisation exprime l'indissociabilité et la complémentarité du rôle de chacun dans ce conflit qu'a connu notre pays. Elle célèbre également cette volonté de résister au travers de gracieux mouvements, inspirés de ceux d'une flamme, émergeant de la terre.

Un travail pédagogique avec les écoliers ainsi que des rencontres avec l'artiste sont prévues.



«Il me plaît de me fondre dans l'instant et d'observer. Alors le temps se déforme, une perception traverse un imaginaire et la contemplation guide mes mains...».

Mathieu Perié, sculpteur

L'espace mémoriel Angèle Brun sera inauguré le 11 novembre

Le conseil municipal a délibéré pour nommer cet espace mémoriel «Angèle Brun», du nom d'une épicière chaniéraude qui durant la guerre, s'est distinguée en cachant un résistant, René Michel, pendant une dizaine de jours en novembre 1942.

En représailles, Angèle Brun purgea une peine de sept mois d'emprisonnement et son mari fut déporté.

L'inauguration et la cérémonie commémorative, prévues à 11h, seront précédées d'une exposition commentée et proposée par le service culturel et le service Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême à 10h à la médiathèque (voir p. 22).

